SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs: C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAULT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 21 MAI, 1864.

No. 21.

HISTOIRE DU CANADA

DOMINATION ANGLAISE.

(Suite.)

Tant d'abnégation, tant d'héroïsme de la part des Canadiens volant généreusement répandre leur sang pour défendre une impitoyable marâtre, eussent dû apaiser la haine de l'Angleterre et mériter aux Canadiens une large part de liberté et de justice; mais loin de mettre fin à la tyrannie qui écrasait nos populations, loin de museler ou briser cette oligarchie infâme et méchante qui voulait perdre notre race, l'Angleterre, après la guerre, laissa le parti anglais reprendre torce sa haine et accorda à peine quelques terres à nos braves miliciens en récompense de leurs vaillants services.

Elle en était d'ailleurs empêchée par ces octrois de terre que, de 93 à 1811, elle avait prodigués sans réflexion à des favoris qui, se faisant un titre et un droit de leur haine contre les Canadiens, se faisaient donner des 12, 14, et jusqu'à des 60 à 80,000 acres de terre chacun.

Dans cet espace de 18 ans, plus de trois millions d'acres furent ainsi donnés à des favoris qui ne remplirent aucun des engagements exigés de ceux à qui on octroie des terres, mais n'en conservèrent pas moins leurs titres, à la honte du gouvernement. Et de nos jours on a vu de malheureux Canadiens, appelés Squatters ou colons sans titre, après s'être établis sur ces terres qu'ils croyaient appartenir au gouvernement, les avoir défrichées, fécondées de leurs sueurs, s'en sont vus impitoyablement chassés par ces grands propriétaires qui, invisibles quand ces terres étaient sans valeur, vinrent alors saire valoir leurs titres et jouir sans honte et sans pudeur des sacrifices durs et pénibles de nos malheureux compatriotes. Par l'injustice et l'abandon honteux du gouvernement, ces Canadiens se voyaient forcés, sans recevoir aucune rénumération pour leur travail, de dire un malheureux, y avaient fait le plus de sacrifices pour rester fidèles au sol de leurs aïeux et jouir durant leur vieillesse, au sein de la famille, des fruits du dur labeur de leur jeunesse.

Dans la session de 1819, les estimés ayant daise en ce pays.

été soumis à la chambre d'assemblée, celle ci nomma un comité pour examiner les comptes et les estimations, et dans la même session, le 24 mars, ce comité fit un long rapport dans lequel il blâmait certaines dépenses, et demandait le rejet de certaines sommes payées à des personnes occupant des sinécures ou recevant un salaire trop éneré pour l'importance de la charge qu'ils remplissaient. L'assemblée exigeait de plus un état détaillé des dépenses encourues par le gouvernement civil, dépenses qui, chaque année, augmentaient d'une manière alarmante.

L'assemblée ayant adopté le rapport du comité, qui conseillait un contrôle entier sur le budget, crut devoir refuser le paiement complet de la liste civile, telle que demandée par le

conseil législatif.

De son côté, le conseil refusa les sommes votées par l'assemblée, et réussit à faire proroger les chambres par le duc de Richmond, gouverneurd'alors. De ces divers refus naquit entre la chambre d'assemblée et le conseil cet antagonisme funeste, cette longue lutte qui devait avoir pour résultat les troubles sanglants de 37 et 38.

L'assemblée, en demandant ces renseignements et en s'offrant à payer annuellement les dépenses du gouvernement, voulait travailler à la prospérité matérielle du pays et se débarrasser de cette oligarchie odieuse dont l'influence était si funeste aux Canadiens. Mais à chaque nouvelle tentative qu'elle faisait pour entrer dans cette voie sage et éclairée, elle voyait avec douleur le gouverneur, suivant son rôle et ses instincts, punir sa noble indépendance par une subite dissolution des chambres. Mais si nos gouverneurs croyaient, par ce moyen, diminuer le nombre des défenseurs de la patrie, leurs prévisions étaient loin de se réaliser, car les Canadiens, fiers et orgueilleux du travail et du dévouement de leurs mandataires, se faisaient un honneur et un devoir de les réélire.

Ce fut en 1822, que l'Angleterre voyant la douloureux et éternel adieu à ces lieux qui leur lutte de plus en plus ferme et unie des Cana-étaient d'autant pluschers qu'ils y avaient été plus diens, eut, dans le but unique d'en finir avec cette race canadienne, avec sa langue et sa religion, l'idée monstrueuse et insâme de révoquer l'acte de 91, de réunir les deux Canadas, et d'appeler une forte émigration anglaise et irlan-